

PLAN D'ACTIONS DU CONCEPT ENERGETIQUE COMMUNAL

Ollon  
Date 20.04.2012

N°	ACTIONS Actions à mettre en œuvre	Responsable	P	Statut (%)	Délais et estimation des coûts en KFr.												Remarques / commentaires / renvois
					2012	2013	2014	2015	2016	2017	Dès 2018						
<b>1 Aménagement du territoire, planification énergétique, police des constructions</b>																	
1.1	Prise en compte systématique de la dimension énergétique dans les plans directeurs d'aménagement du territoire	Service Technique Responsable police des constructions		40%												Mise en place de la mesure dès la prochaine élaboration d'un plan directeur ou PPA	
1.2	Police des constructions : contrôle approfondi de la qualité énergétique des bâtiments	Service Technique Responsable police des constructions		60%													
1.3	Promotion et soutien financier des analyses énergétiques (chaleur et électricité) pour les bâtiments sur le territoire communal, ainsi que du Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB)	Municipalité		0												Inciter par la promotion ou le soutien financier les propriétaires de bâtiments à réaliser un check-up énergétique ou un "CECB" en vue de rénover leur bâtiments. <b>Dans un premier temps, les montants disponible pour ce genre d'action doivent être affectés à la mise à jour des bâtiments communaux</b>	
1.4	Etude de faisabilité et planification de réseaux de chauffage à distance basés sur les énergies renouvelables ou sur un couplage chaleur-force fonctionnant au gaz naturel.	Municipalité		85%												Etude réalisée pour Ollon pour un chauffage à distance par le bureau Chammartin. Pas réaliste car lieu du chauffage trop éloignée, pas assez de raccordement sur un tronçon ou chauffage en plein village, solution pas idéal pour l'instant. STEP exploite un couplage chaleur force avec le biogaz produit. Examiner le potentiel sur Villars et peut être d'autres alternatives sur Ollon	
1.5	Lors de la vente d'une parcelle ou d'un bâtiment communal ou lors d'une attribution de droits de superficie, poser des exigences en matière énergétique. Inscription contraignante dans registre foncier.	Municipalité		0%												Action facilement mise en place dès la prochaine vente	
1.6	Mise à jour du profil énergétique (SEVEN)	Resp.QES		20%												Intégrer les données dans le logiciel "Profil énergétique" du SEVEN. Adapter les actions à réaliser selon les nouveaux résultats.	
<b>2 Bâtiments et infrastructures communales</b>																	
2.1	Relevé des consommations électriques des bâtiments et infrastructures communaux	Serv.tech.Resp. des Bâtiments communaux		40%												Relever mensuellement les consommations électriques des bâtiments et infrastructures communaux. Contrôler et analyser les résultats. Prendre des mesures si nécessaire.	
2.2	Mise à jour du logiciel "profil énergétique" du SEVEN: consommations électriques des bâtiments et infrastructures communaux	Resp.QES		60%												Intégrer dans le logiciel "profil énergétique" du SEVEN les consommations électriques des bâtiments et infrastructures communaux.	
2.3	Mise en œuvre d'une comptabilité énergétique	Resp.QES		20%												Intégrer les données de consommations chaleur/électricité/eau dans un logiciel de comptabilité énergétique comme Enercoach (gratuit pour les membres Cité de l'énergie). Faire un suivi et des analyses.	
2.4	Rénovation et construction de bâtiments thermiquement performants satisfaisant au moins au label Minergie	Serv.tech.Resp. des Bâtiments communaux		60												A intégrer lors des nouveaux projets dans les premières phases de celui-ci	
2.5	Achat de courant vert pour couvrir une partie ou la totalité de la consommation électrique des infrastructures et bâtiments communaux	Municipalité		0%												2012 - demander une offre à nos deux fournisseurs	
2.6	Relevés des consommations des véhicules communaux	Resp.services		60%												Relever annuellement les consommations des véhicules communaux. Contrôler et analyser les résultats. Prendre des mesures si nécessaire.	
2.7	Suivi des produits toxiques utilisés	Resp.services		60%												Relever et contrôler les quantités, s'assurer de leur bonne utilisation et élimination	
2.8	Mise à jour du logiciel "profil énergétique" du SEVEN: consommations des véhicules communaux	Resp.QES		20%												Intégrer dans le logiciel "profil énergétique" du SEVEN les consommations des véhicules communaux.	
2.9	Utilisation exclusive de véhicules et d'appareils électriques de la meilleure classe énergétique possible (A, A+ et A++). Mise en évidence de l'étiquette-énergie.	Resp.services		70%												Lors d'acquisition ou remplacement du matériel, ce point doit systématiquement être pris en compte.	
2.1	Optimisation de la gestion énergétique d'exploitation des bâtiments communaux	Resp.bâtiment Resp. Conciergerie		70%													
2.1.1	Display: étiquetage des performances énergétiques des bâtiments	Resp.bâtiment Resp. Conciergerie														Réaliser les posters Display montrant les performances énergétiques des bâtiments publics avant et après rénovation -> campagne de communication et de sensibilisation. Première étape par bureau privé	
<b>3 Approvisionnement énergétique</b>																	
3.1	Création d'un fonds communal pour encourager les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique chez les privés	Municipalité		0													
3.2	Encourager la pose de panneaux solaires pour la préparation de l'eau chaude sur les bâtiments existants	Municipalité		0													
3.3	Inventaire énergie solaire	Ser.Technique		0												Etablir un inventaire des panneaux solaires thermiques et photovoltaïques (m2) de l'ensemble du territoire.	
3.4	Mise à jour du logiciel "profil énergétique" du SEVEN: m2 de panneaux solaires thermiques et photovoltaïques	Resp.QES		0												Etablir un inventaire des panneaux solaires thermiques et photovoltaïques (m2) de l'ensemble du territoire.	
3.5	Etude des possibilités de valorisation énergétique des rejets de l'industrie, des arts et métiers et des STEP	Resp. STEP		70%												A ce jour, les cahiers des charges des bureaux d'études sont en élaborations. Un projet de rénovation complet de la STEP devrait débuter par la suite	

PLAN D'ACTIONS DU CONCEPT ENERGETIQUE COMMUNAL

Date Olion  
20.04.2012

N°	ACTIONS Actions à mettre en œuvre	Responsable	P	Statut (%)	Délais et estimation des coûts en KFr.												Remarques / commentaires / renvois
					2012	2013	2014	2015	2016	2017	Dès 2018						
3.6	Mise en œuvre du potentiel bois-énergie de la commune. Planification et mise en œuvre	Municipalité		40%													Similaire à l'action 4, selon les résultats de celle-ci
3.7	Etude pour le développement de la production d'électricité renouvelable (photovoltaïque, éolien, hydraulique) de la commune. Mise en œuvre	Municipalité		0%													Selon les résultats de l'action 4, un choix et des priorités devront être fixés entre le solaire et le bois

**4 Mobilité et transports**

4.1	Aménagements pour piétons	Serv.technique		60%													
4.2	Zone 30km/h	Serv.technique		30%													
4.3	Promotion de la mobilité douce et d'une mobilité automobile adaptée et économe Co-voiturage/Améliorations des T.P. de Villars																

**5 Organisation interne**

5.1	Création d'un poste de travail pour le suivi du concept de Développement durable	Municipalité		100%													En place dès début 2012, poste à 20% de coordinateur Qualité-environnement et sécurité
5.2	Remise à jour de l'organigramme interne	Municipalité		50%													
5.3	Réadaptation et mise à jour des cahiers des charges/descriptifs de postes des chefs et responsable de service	Municipalité		50%													Rajout de chapitre sur les responsabilités environnementales, sécurité et conduite du personnel
5.4	Attribution des domaines de l'efficacité énergétique et de la promotion des énergies renouvelables à un dicastère (budget et programme). Analyse de la situation énergétique de la commune tous les cinq ans	Municipalité		75%													
5.5	Création d'une commission de l'énergie chargée de suivre régulièrement la politique énergétique de la commune	Municipalité Resp.QES		0%													Mise en place en 2012 - première séance en Juin 2012 But fixer le fonctionnement et buts de celle-ci
5.6	Revue de municipalité pour le Développement durable	Municipalité		0%													
5.7	Appels d'offre et achats. Critères énergétiques systématiquement appliqués et favorisés	Resp, Services		40%													Mesures à mettre en place dès les prochaines soumissions et gros achats

**6 Communication**

6.1	Informations générales transmises régulièrement aux citoyens sur le thème de l'énergie	Resp QES		0%													Dès le Boyard no 40
6.2	Information (régulière et suivie) de la population sur la démarche de concept énergétique entamée par la commune (objectifs, actions, etc.)	Resp QES		0%													

Les critères listés ci-dessous sont des propositions, chaque Commune peut définir ses propres critères, en fonction de ses spécificités et/ou de ses besoins

Responsable		Le cas échéant,
Priorité (P)	1 urgente 2 importante 3 bienvenue	
Statut = taux de réalisation de la mesure	0%, à réaliser 20%, étude de faisabilité 40%, projet 60%, la réalisation à commencé 100%, l'action est réalisée et développe sont effet	Il n'est pas nécessaire de passer par toutes les étapes! En effet, certaines mesures qui sont rapidement mises en œuvre passeront directement de 0 à 100%
Délais		Si des informations plus précises existent, il est souhaitable d'indiquer quand sera réalisée l'action, combien elle coûtera et éventuellement comment il est prévu de la financer
Coûts & financement	Internalisé Budget de fonctionnement de la Commune Budget extraordinaire de la Commune Prêt Contracting	